

Ecrit par le 30 janvier 2026

Enedis : l'IUT d'Avignon remporte le challenge 'Dataviz'



Le challenge Dataviz, lancé le 20 mai dernier en présence de Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse, Romain Gemignani, et Pierre-Michel Bousquet de la formation Statistique et informatique décisionnelle de l'IUT d'Avignon a été remporté par les étudiants de l'IUT d'Avignon.

Tous les ans, la formation de DUT Statistique et informatique décisionnelle (STID) des IUT organise un concours pour ses 300 étudiants de première année, avec 12 universités participantes. Enedis s'est associé pour la quatrième année consécutive à Avignon Université. Simon, Maxime, Adam et Marie, grâce à leurs travaux sur l'impact du confinement sur la consommation d'électricité, remportent le premier prix de concours de data visualisation sur le thème de la transition énergétique. Avec leur production, les élèves de l'[IUT d'Avignon](#) auront la chance de voir leur projet 'Dataviz' valorisé sur le [site open data d'Enedis](#). Ils seront également reçus sur le site Enedis d'Avignon où ils bénéficieront d'un échange en visioconférence avec un data scientist national. Enfin, ils auront le plaisir de passer une journée de détente au [Wave Island de Monteux](#), offert par Enedis et Avignon Université.

Ecrit par le 30 janvier 2026

Les étudiants avaient cette année, le choix de travailler sur les thématiques suivantes : 'les conséquences du confinement sur la consommation d'électricité', pour laquelle ils ont eu accès à la quantité d'électricité consommée par tous les clients avant et pendant le confinement, ou 'simplifier la dataviz de la production d'électricité par les énergies renouvelables', pour laquelle ils ont pu étudier la quantité d'électricité produite par les installations d'énergies renouvelables. Dans le cadre d'étroites relations de proximité avec l'Université d'Avignon, Enedis accueille actuellement 2 élèves de première année de Master IA (Intelligence artificielle), une opportunité offerte par l'entreprise pour toucher du doigt les innovations du groupe. Ils sont hébergés dans les locaux Enedis de la Cisam à Marseille et supervisés par le responsable innovation d'Enedis, Romain Gemignani.

L.M.

AMV : Enedis et les maires de Vaucluse main dans la main

Ecrit par le 30 janvier 2026



L'Association des maires de Vaucluse (AMV84) et Enedis Vaucluse viennent de signer une convention de partenariat afin de « renforcer les relations de proximité tout en œuvrant ensemble en faveur de la transition écologique ».

Pour Enedis, gestionnaire du réseau public de distribution d'électricité dans le département, cette collaboration vise à poursuivre sa démarche d'accompagnement des territoires.

« Chaque commune du Vaucluse continuera d'être accompagnée par un Interlocuteur dédié d'Enedis, ayant un rôle de facilitateur et qui transmettra conseils et propositions de services adaptés aux collectivités, [explique Sébastien Quiminal, nouveau directeur d'Enedis Vaucluse](#). Enedis assurera également l'information des élus via l'AMV autour du réseau public de distribution d'électricité et de son modèle concessif. Plus spécifiquement, les informations pourront porter sur la mobilité électrique, les offres pour les collectivités ou les canaux numériques mis à disposition par Enedis. »

Le quotidien des communes

« Enedis c'est le quotidien des communes et des élus comme avec 'le correspondant tempête', complète Jean-François Lovisolo co-président de l'AMV. Cela permet ainsi de réagir quelle que soit la taille de la

Ecrit par le 30 janvier 2026

commune. L'AMV reste très attachée à ce traitement équitables.

« Nous œuvrons pour une relation de proximité avec les élus et s'attache à améliorer en permanence le service rendu aux collectivités et à leurs administrés », confirme le directeur d'Enedis Vaucluse qui apporte par ailleurs un soutien financier l'Association des maires de Vaucluse.

Partage d'expérience et des compétences

Cette convention va donc permettre aux adhérents de l'AMV de disposer de l'accompagnement d'Enedis en matière de savoir-faire environnemental.

« Nous nous engageons au plus près des territoires pour accompagner les transformations comportementales et environnementales en France et proposer des solutions adaptées aux attentes de chacun pour accélérer la transition écologique », rappelle Sébastien Quiminal.

A ce titre, Enedis dispose ainsi d'une grande expérience en matière d'aléa climatique, de mobilité avec les bornes de recharge ainsi que d'utilisation d'une flotte de véhicule électrique. « Nous avons développé une vraie compétence en la matière puisque nous disposons de la 2^e flotte de France après la Poste » rappelle le directeur d'Enedis Vaucluse.

« Nous envisageons d'ailleurs prochainement des formations des élus sur ces thématiques », annonce Jean-François Lovisolo.

La Cové expérimente le 'Bluebus' électrique

Ecrit par le 30 janvier 2026



La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin expérimente sur son réseau Trans'Cove le bus électrique 'Bluebus', jusqu'au 28 mai prochain. Ce bus long de 6m permettra d'appréhender plus finement les performances de la technologie électrique.

L'expérimentation du 'Bluebus' s'inscrit dans le cadre de la dynamique de transition écologique du territoire vers une mobilité sans carbone, en cohérence avec le [Plan Climat Energie Territorial de la Cove](#), dont elle dispose depuis 2020. En tant que coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire, la commune doit répondre à des objectifs nationaux à horizon 2030 et 2050 de réduction de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables.

Expérimentation grandeur nature

La Cove s'associe à l'initiative de Trans'comtat, délégataire de service public, afin de tester l'adaptabilité à l'environnement urbain de ce type de véhicule qui accueillera huit places assises, treize places debout et un emplacement fauteuil roulant. Le 'Bluebus' sera affecté le jeudi sur la ligne D desservant le trajet entre le Marché-gare et le Pôle Santé à Carpentras. Le vendredi, le 'Bluebus' assurera la navette du marché de Carpentras (la navette habituelle n'entrant en service chaque année que du 1er Juin au 30 Septembre). L'expérimentation est à la fois bénéfique pour les usagers mais également pour les

Ecrit par le 30 janvier 2026

chauffeurs eux-mêmes, pour qui le bus est l'outil de travail.

C'est du propre

Même si le bilan carbone du bus électrique n'est pas nul car la production d'électricité peut, selon son mode de fabrication, entraîner des émissions de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone), le bilan carbone d'un bus électrique reste à un niveau très bas de pollution. Très peu bruyant, le bus électrique contribue également à l'amélioration de la qualité de vie en réduisant les pollutions sonores. Le 'Bluebus' dispose d'une autonomie allant jusqu'à 140km (variable selon les conditions d'utilisation), et affiche une vitesse maximum de 50km/h.

-82% d'émissions de gaz à effet de serre en 2050

Lauréate en juillet 2019, parmi 61 territoires, la Cove s'est engagée dans un [Contrat de Transition écologique](#) (CTE) qui lui permet d'apporter à la population, aux entreprises et à l'agriculture des moyens de s'adapter et de conserver son cadre de vie. Le CTE est appréhendé comme un accélérateur de projets et une continuité opérationnelle du PCAET (Plan Climat Air Energie) en cours d'élaboration.

Le scénario établi par les élus de la Cove à l'horizon 2050, vise à diminuer de 47% la consommation énergétique du territoire, diminuer de 82% les émissions de gaz à effet de serre, augmenter la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour passer de 71Gwh produits en 2015 à 660Gwh en 2050 (soit de 6% d'autonomie énergétique à 110% en 2050). C'est donc naturellement qu'elle s'est associée au réseau Trans'Cove, transportant 100 000 clients chaque année, disposant de 38 bus et cars, ainsi que d'une flotte de véhicules propres aux dernières normes environnementales.

Ecrit par le 30 janvier 2026



L'expérimentation du 'BlueBus' aura lieu jusqu'au 28 mai prochain. ©Cove

GRT gaz : Chronique de la transition énergétique régionale

Ecrit par le 30 janvier 2026



Est-il un domaine où la situation sanitaire, claquemurant les habitants chez eux, n'a pas assombri nos perspectives d'avenir et vidé nos poches ? Oui, il s'agit du secteur de l'énergie.

Le prix du baril ayant été, pour la première fois, négatif l'année dernière ; ceux du gaz, au plancher historiquement bas de 3€ le MWh*, a été atteint en avril et mai 2020.

Evidemment, il y a eu un fort repli de l'activité économique planétaire. Mais la douceur des températures a changé significativement la donne en France, mais surtout en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Finalement, « la situation sanitaire a eu un impact plus limité que le climat sur l'évolution de la consommation régionale de gaz, en recul de 7% par rapport à 2019 », estime [Georges Seimandi](#), délégué territorial Rhône-Méditerranée de [GRT gaz](#). : « 2020 est l'année la plus chaude jamais enregistrée en France depuis 1900 ».

Que nous mijote le gaz ?

Hormis ce pic, si l'on prend du recul sur 10 ans, l'érosion lente et constante de la consommation de gaz est de plus en plus concomitante d'un effort pour soutenir l'essor des énergies renouvelables.

GRT gaz qui transporte le gaz des fournisseurs vers les consommateurs grâce à un réseau national de 32 000km de canalisations enterrées, s'est modernisé depuis 2015 dans notre région. Depuis lors, 30M€ ont été investis dans le projet 'power to gaz' de Fos-sur-Mer dont le principe est de transformer une énergie renouvelable - par nature intermittente - en gaz lorsqu'il y a un surplus de production. Ainsi, une énergie qui aurait été perdue est valorisée, sa consommation pouvant être différée. 'Jupiter 1 000', c'est

Ecrit par le 30 janvier 2026

son nom, est le premier démonstrateur industriel en France à l'échelle du mégawatt. Une trentaine de demande de raccordement ont été présentées, projets de toute nature pour réaliser de l'injection de méthane de synthèse et d'hydrogène dans le réseau.

« GRT gaz et 10 autres gestionnaires d'infrastructures gazières ont par ailleurs présenté en juillet dernier leur vision du développement d'une « dorsale » hydrogène européenne, qui se traduirait par un réseau de 3 300km de canalisations '100% hydrogène' de Fos-sur-Mer à la frontière allemande d'ici 2040 », ajoute Georges Seimandi, précisant qu'un premier bilan des essais de Jupiter 1 000 sera dévoilé à la fin du premier semestre.

L'hydrogène profite enfin d'un contexte politique plus favorable. Mais il reste à réduire les coûts, « un véhicule à hydrogène étant trois fois plus cher qu'un autre ».

Le GNV semble bien avoir décollé

Pour l'heure, c'est le GNV (Gaz naturel véhicule) qui semble bien avoir décollé. Dans notre région, les achats sont en très forte hausse. Environ 120 camions (+22%) et 250 bus (+60%) circulaient en 2020 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, si l'on compare les chiffres avec ceux de 2019. Ces véhicules se ravitaillent en gaz ou biogaz dans 9 stations publiques ; 4 autres stations étant en projet de construction. Au plan national, la barre des 20 000 camions au gaz circulant sur nos routes sera franchie dès 2023, dont les émissions polluantes de CO2 équivaudront à celle d'une flotte de 70 000 camions Diesel. « Il s'agit d'une technologie très performante, sans concurrence et sur laquelle on communique peu », observe Georges Seimandi.

Enfin, la méthanisation semble un peu à la traîne, seuls trois sites (Apt, Sormiou, Fréjus) injectent du biométhane (issu de biodéchets des ménages, résidus de culture, effluents d'élevage) dans le réseau de distribution gazier au titre du « droit au raccordement » qui suscite l'intérêt d'une trentaine de projets en cours. L'énergie fournie actuellement couvre à peine la consommation de 3 800 ménages. Un quatrième site, à Cagnes sur mer a été mis en service en 2021.

**La grande industrie a profité du prix de gros le plus bas en Europe à 9€ en moyenne le MWh sur 2020, soit 30% de moins qu'en 2019. (Source : GRT gaz)*

Les chiffres régionaux 2020

Consommation de gaz : 40 TWh

Réseau : 1 460 km de canalisations

Clients : 45 points de livraison pour les clients industriels, 161 pour la distribution publique

Emplois : 123 salariés

Investissements : 31M€ en 2019, 18M€ en 2020, 11M€ en 2021

Ecrit par le 30 janvier 2026

Lac de Monteux : les ombrières photovoltaïques vont produire 10 % des besoins en électricité des Montiliens



Mises en service en juillet dernier, les 10 ombrières photovoltaïques installées sur le parking P1 du Lac de Monteux permettent de produire une énergie verte représentant 10 % des besoins en électricité des Montiliens.

C'est un chantier de six mois qui vient d'être réalisé par la société Gensun (maître d'œuvre) et qui marque l'engagement des [Sorgues du Comtat](#) dans la transition écologique et le développement des énergies renouvelables. Avec ses 4 325 panneaux installés sur les 10 ombrières intégrées à la charpente,

Ecrit par le 30 janvier 2026

cette centrale photovoltaïque de 8 600 m² va être en mesure d'engendrer une production de 2 789 MWh (Méga Watt-heure) par an, représentant l'équivalent de la consommation électrique de 1 200 personnes, soit 10 % de la population de Monteux.

L'énergie électrique produite par les modules photovoltaïques en courant continu est transformée en courant alternatif grâce aux onduleurs et acheminée au poste de transformation et de livraison pour être ensuite injectée dans le réseau HTA via un transformateur et revendue à Enedis. Ainsi, par rapport à une centrale charbon traditionnelle, la centrale photovoltaïque du Lac de Monteux permettra d'éviter le rejet dans l'atmosphère de plus de 1 800 tonnes de CO₂ chaque année.



Isle-sur-la-Sorgue : Maksyma, au service de l'efficacité énergétique

Ecrit par le 30 janvier 2026



Au cœur des enjeux du développement durable et de la transition énergétique, la société Maksyma, basée à l'Isle-sur-la-Sorgue, accompagne professionnels et particuliers dans la mise en œuvre d'actions visant à réduire leur facture énergétique, environnementale et sociétale.

Dispositif obligeant les fournisseurs d'énergie à encourager les travaux d'efficacité énergétique auprès des ménages, des collectivités et des professionnels, le certificat d'économie d'énergie (CEE), dont l'objectif est de faire diminuer les consommations d'énergie sur le territoire, souffre encore d'un déficit

Ecrit par le 30 janvier 2026

de connaissance et d'un manque de visibilité auprès des acteurs concernés. C'est justement là que Maksyma intervient. Nouvellement implantée à l'Isle-sur-la-Sorgue, la société, créée en 2015 par Emilie Debris à Levallois-Perret, dispose d'une expertise notable dans les dispositifs des CEE. Aujourd'hui installée dans le département, la société -mandataire reconnu par le ministère de la Transition écologique et solidaire depuis janvier 2019- se propose d'accompagner l'ensemble des bénéficiaires des primes CEE, à savoir les entreprises, industriels, artisans, agriculteurs, collectivités, bailleurs sociaux, particuliers, etc. à travers un champ d'actions regroupant 6 domaines : le résidentiel, le tertiaire, l'agriculture, les réseaux, les transports et l'industrie.

Simplifier les procédures

Disposant pour le moment du monopole dans le Vaucluse, Maksyma facilite l'accès au dispositif des CEE en simplifiant les procédures et en proposant un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié s'impliquant durant toutes les étapes de la constitution jusqu'au dépôt du dossier. « Quel que soit le client, qu'il s'agisse d'un particulier comme d'un grand groupe industriel, nous avons à cœur de fournir la meilleure qualité de service et d'accompagnement », souligne Nadine Ondel, responsable partenariat institutionnel. « Notre objectif reste le même : apporter notre expertise technique et financière afin de permettre à chacun de réaliser des économies d'énergie. » Une expertise qui se retrouve également dans la veille réglementaire pour laquelle la société a mis en place un service spécifique destiné à suivre les mises à jour ainsi que les dernières évolutions des textes relatifs au dispositif des CEE.

Faire connaître le dispositif

En tant que société mandataire, Maksyma dispose d'un lien privilégié avec les fournisseurs d'énergie (les « obligés ») qui doivent se rapprocher d'elle afin de satisfaire à leurs obligations. Une position qui permet à la société d'être l'interlocuteur idéal entre les bénéficiaires d'un côté et les fournisseurs d'énergie de l'autre. C'est l'une des raisons pour lesquelles la société a entrepris une démarche de lobbying pour des partenariats auprès des institutionnels notamment. « Nous démarchons les mairies, les intercommunalités et les chambres consulaires pour leur faire connaître le dispositif, explique Nadine Ondel. Quelle est sa vocation ? A qui s'adresse-t-il ? Les CEE sont-ils cumulables avec d'autres aides ? Autant de questions auxquelles nous sommes à même d'apporter des réponses et des solutions. Beaucoup n'imaginent pas les domaines qui sont concernés par les CEE. »

Maksyma. 74, avenue Jean Bouin. L'Isle-sur-la-Sorgue. www.maksyma.fr

Nadine Ondel • Responsable partenariat institutionnel - 07 56 00 75 55 - nadine@maksyma.fr

Enedis : une convention avec la Dreal en

Ecrit par le 30 janvier 2026

faveur de la transition énergétique en Paca



Enedis et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) viennent de signer une convention de partenariat pour deux ans portant sur le développement des énergies renouvelables sur le patrimoine et foncier de l'Etat en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Avec ce nouveau partenariat, Enedis et la Dreal s'engagent pour le développement d'installations de production d'énergie photovoltaïque à l'échelle régionale sur le patrimoine de l'Etat, dont l'électricité produite sera injectée au réseau de distribution exploité par Enedis. Selon les puissances en jeu et la caractéristique locale du réseau, le raccordement peut représenter une part non négligeable de l'investissement dans les moyens de production d'énergie renouvelable. C'est pourquoi Enedis propose à

Ecrit par le 30 janvier 2026

la Dreal de l'accompagner à travers trois prestations. Tout d'abord, avec la formation de membres de l'équipe projet de la Dreal au sein de l'Agence raccordement grand producteur d'Enedis à un outil permettant de tester en ligne le niveau de simplicité d'un raccordement au réseau Basse Tension. Enedis se propose également d'accompagner la Dreal dans la réalisation d'études d'impact liées à l'intégration de ces énergies renouvelables au réseau ainsi que dans la mise en place d'une gestion spécifique. Un partenariat basé sur 2 ans pour lequel la Dreal devra fournir à Enedis les implantations des sites susceptibles d'accueillir les installations photovoltaïques ainsi que leur puissance de production projetée.